

<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article95>



Prendre l'avion, donc se taire ?

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - Le Gouvernement jurassien et l'approche ILS34 Bâle-Mulhouse, EuroAirport - Des questions en suspens, des éléments à éclaircir - Des questions qui accompagnent la prise de position du Gouvernement -



Date de mise en ligne : mercredi 27 juillet 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

La vie actuelle s'articule sur les facilités de communication et d'information, sur la mobilité et les transports. Même s'il existe des excès notoires, le droit de se déplacer est à respecter. Chacun utilise l'avion, plus ou moins, évidemment.

Chacun est donc responsable d'une part des nuisances produites. Pour autant, cela ne signifie pas que l'on perde le droit de s'exprimer sur la manière d'abuser de la production et de la distribution des nuisances.

– Est-ce que la participation aux offres du tourisme de masse empêche de réfléchir sur l'avenir de notre région et au-delà, de la planète ? Faut-il pratiquer une ascèse et une vie d'ermite pour oser s'exprimer en citoyen ?

Rappelons aussi que la notion d'aéroport de proximité perd de son importance aujourd'hui. Le point de départ est souvent choisi en fonction des avantages du billet acquis. Les Jurassiens prennent fréquemment l'avion à Genève ou Zurich. Pour Bâle, ce sera plus l'accès à Easy Jet que l'accès préférentiel à EuroAirport. Finalement, le projet présenté fait partie du plan de développement de cette compagnie. Or, l'histoire récente nous a appris que la vie des compagnies aériennes est peu prévisible.